



TITRE SECRÉTAIRE MÉDICAL



Un métier de contact

La dimension humaine dans ce métier est essentielle. Le goût du contact, la discrétion, une excellente présentation et le sens de l'organisation font partie des qualités requises pour exercer le métier de secrétaire médical.

Une formation théorique et pratique

VIDAL LYON - IPESS vous permet de préparer le Titre de secrétaire médical en alternance en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

La formation théorique est en partie assurée par des professionnels : secrétaires médicaux, médecins et infirmier. Vidal Lyon assure un appui à la recherche de terrain d'alternance et effectue une évaluation du savoir-faire et du savoir-être en milieu professionnel. Cette formation est donc une réelle opportunité d'acquérir une qualification reconnue par le monde de la santé.

Une assurance de qualité, une garantie pour l'avenir

Intégrer la formation secrétaire médical de VIDAL LYON, c'est la garantie :

- de suivre une formation de qualité
- d'obtenir un Titre reconnu et certifié par l'État
- de bénéficier d'une réelle expérience professionnelle
- acquérir une expérience professionnelle favorisant l'insertion dans une structure médicale après la formation.

VIDAL LYON - IPESS

181-203 Avenue Jean Jaurès,
69007 LYON

TÉL : **04 37 66 48 85**

vidalformationlyon@gmail.com
www.secretaire-medicale-lyon.fr

**Titre de Secrétaire Médical
enregistré RNCP 36734 Niveau IV**

LE MÉTIER DE SECRÉTAIRE MÉDICAL

Le secrétaire médical est le premier contact du patient. Dans ce cadre, elle exerce différentes missions :

- Accueil physique et téléphonique de la patientèle
- Gestion du planning des praticiens
- Gestion et suivi des dossiers patients
- Conseil sur les démarches administratives et le déroulement des examens
- Préparation des comptes rendus d'actes médicaux
- Gestion des honoraires
- Gestion des fournitures et maintenance du cabinet
- Préparation des documents comptables du cabinet

LA FORMATION VIDAL TITRE SECRETAIRE MEDICAL RNCP 36734

OBJECTIFS

Rendre les étudiants immédiatement opérationnels en développant des connaissances médicales, bureautiques et relationnelles. Élaborée avec le soutien et la participation de professionnels de santé, la formation est fortement axée sur la pratique des tâches d'un secrétariat médical ou médico-social.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- ✓ Bureautique (Word & Excel)
- ✓ Techniques de secrétariat
- ✓ Secrétariat médical
- ✓ Dictaphone
- ✓ Français (projet Voltaire)
- ✓ Droit médical
- ✓ Droit de la sécurité sociale
- ✓ Terminologie
- ✓ Anatomie physiologie pathologie
- ✓ Examens cliniques & paracliniques
- ✓ Hygiène
- ✓ Pharmacologie
- ✓ Relationnel professionnel

ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap.



LA VALIDATION DU TITRE

Cette formation est validée par un Titre de Secrétaire Médical, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles, niveau IV (parution au JO du 20/07/2022) délivrée par Ecole Vidal - Vidal Formation.

Le programme de formation s'articule en 3 blocs de compétences. Vous avez la possibilité de valider un ou plusieurs blocs.

- ✓ Bloc 1 : Communiquer auprès d'une patientèle au sein d'un établissement de santé et/ou cabinet médical
- ✓ Bloc 2 : Gérer les activités administratives et financières d'un établissement de santé et/ou cabinet médical
- ✓ Bloc 3 : Assurer les activités spécifiques au secrétariat médical

BLOCS	MODALITÉS DE CERTIFICATION	DURÉE
Bloc 1	Mise en situation orale	30 minutes
Bloc 2	Bloc 2A : cas pratique de gestion financière Bloc 2B : cas pratique administratif	1h30 2h30
Bloc 3	Cas pratique de secrétariat médical Cas pratique d'hygiène	2h00 30 minutes

Vous retrouverez les modalités de validation des blocs dans la fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36734/>

VAE

La certification est accessible via la VAE.

Pour tout renseignement, contactez-nous à : certification@vidal-formation.fr

LES DÉBOUCHÉS

Après l'obtention du titre certifié, le métier de secrétaire médical peut s'exercer dans différentes structures :

- Cabinet de médecin généraliste ou spécialisé
- Clinique ou milieu hospitalier
- Centre de radiologie
- Laboratoire
- Médecine du travail
- Médecine du sport
- Cabinet de Kinésithérapeute...

Pour les équivalences, passerelles et les suites de parcours merci de vous rapprocher de Laure GRUER - l.gruer@espaceforma.com

MA FORMATION EN ALTERNANCE

PRÉREQUIS



Réussite aux tests d'admission



Excellente orthographe et élocution



Capacité relationnelle



18 ans minimum

VOTRE RYTHME DE FORMATION

Une formation en alternance avec deux rentrées par an, vous permettant d'acquérir des compétences théoriques et une expérience professionnelle concrète.



18 mois
de formation



600 heures
de formation



1 jour
par semaine
au centre



4 jours
par semaine en
structure
professionnelle

LES MODALITES D'ADMISSION

1

Dépôt de votre candidature

Transmettez votre dossier de candidature avec les documents demandés par mail.

2

Entretien & tests d'admission

Un entretien pour connaître votre projet professionnel, votre motivation et l'adéquation de votre profil avec la formation.

Deux tests d'admission sur ordinateur :

- Aptitude professionnelle
- Vitesse de frappe

3

Accompagnement à la recherche d'une structure d'alternance

Nous vous accompagnons dans vos recherches : Conseils pour le CV, préparation aux entretiens, et mise en relation avec nos partenaires à la recherche de profils.

4

Signature du contrat d'alternance

Une fois votre structure d'accueil trouvée, vous signez votre contrat avec votre employeur.

5

Entrée en formation

Vous êtes prêts à commencer votre formation dans de bonnes conditions !

À l'issue de l'étude de votre dossier, la décision d'admission vous sera communiquée dans un délai de 7 jours.



VOTRE STATUT D'ALTERNANT

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, vous bénéficiez des mêmes droits que les autres salariés.

- Un contrat de travail
- Une rémunération mensuelle
- Des congés payés
- Une protection sociale
- Une expérience professionnelle valorisante

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Les rémunérations (Sur une base de 35H au 01/06/2026)

ÂGE	% du SMIC		SALAIRE BRUT
-21	1ère année	43%	802.82 €
	2ème année	51%	952.18 €
-26	1ère année	53%	989.52 €
	2ème année	61%	1138.88 €
+26	100%		1867.02 €

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Les rémunérations (Sur une base de 35H au 01/06/2026)

ÂGE	Titre ou diplôme non professionnel de niveau 4 inférieur au bac		Titre ou diplôme professionnel égal ou supérieur au bac ou diplôme de l'enseignement supérieur	
-21	55% du SMIC	1026.86 €	65% du SMIC	1213.57 €
-26	70% du SMIC	1306.91 €	80% du SMIC	1493.61 €
+26	100% du SMIC	1867.02 €	100% du SMIC	1867.02 €

LE RÉSEAU VIDAL

Le réseau VIDAL FORMATION a été créé en 1994 à l'initiative d'enseignants et professionnels.

Depuis plus de vingt-cinq ans, VIDAL est le spécialiste du secteur « secrétariat médical ».

Aujourd'hui, avec 28 centres de formation dans toute la France, VIDAL forme chaque année plus de 300 apprenti.es.



VIDAL LYON

CONTACTS

Relations alternants & entreprises

Sophie GIBOT
vidalformationlyon@gmail.com
04 37 66 48 85 / 06 61 49 31 95

Référente handicap & mobilité

Laure Gruer
Mail : l.gruer@espaceforma.com

Pour toute demande d'aménagement liée à une situation de handicap, contactez notre référente. Votre situation sera étudiée afin d'identifier les adaptations possibles du parcours de formation.



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

*titulaire de la certification Qualiopi, selon les exigences de la certifications visées à l'article L.6316-1 du code du travail, pour son processus de réalisation des catégories d'actions de développement des compétences suivantes : Actions de formation (AF) et Actions de formation par apprentissage (CFA).

www.secretaire-medicale-lyon.fr

181-203 Avenue Jean Jaurès, 69007 LYON

04 37 66 48 85 - vidalformationlyon@gmail.com